

Epidémie de typhus à Mélan¹

Le 18 février 1853, le régent du collège de Mélan (on dirait aujourd'hui proviseur adjoint) signale au syndic de Taninges le décès, dû au typhus, de deux pensionnaires de l'établissement et lui demande d'établir un rapport.

L'affaire semble prendre rapidement de l'ampleur puisque, 5 jours plus tard, le Régent écrit au ministre « *qu'une rumeur court sur une épidémie de typhus au collège* » et précise « *que le syndic et le Dr Anthonioz de Taninges ont procédé à des vérifications ponctuelles établissant que cette rumeur est sans aucun fondement* »...

Un mois plus tard, le 10 mars, l'Intendant du Faucigny prend le problème en mains et mentionne que les fièvres survenues en février sont devenues nombreuses provoquant un nouveau décès. Une dizaine de malades sont alités dont 2 ou 3 sont en danger. Le changement d'air est jugé nécessaire et tous les élèves sont renvoyés dans leur foyer pendant quelques semaines. Une délégation est mise en place pour étudier la maladie et prendre les mesures sanitaires nécessaires : des courriers sévères mentionnant « *la négligence apportée à cette affaire* » sont adressés au syndic de Taninges.

Pourtant, une nouvelle fois le rapport fait acte de la propreté des constructions, de l'abondance d'une nourriture saine, du vin de bonne source (de Chautagne généralement) servi aux élèves et de la sollicitude apportée aux malades, transférés « *dès qu'ils sont atteints dans des chambres séparées, spacieuses, éclairées et ventilées* ». Le bilan fait état de 25 malades au cours de l'hiver sur 110 élèves dont 9 sont encore alités. Les maladies ont affecté les organes digestifs. Deux enfants sont décédés, l'un présentant sur la fin « *des symptômes cérébraux très prononcés* ». Le rapport mentionne que « *les causes de ces affections doivent être recherchées dans les vicissitudes atmosphériques observées pendant l'hiver dans la vallée* ». En effet, précise le compte rendu « *jusqu'aux neiges qui sont tombées en abondance dans la dernière quinzaine de février, le temps a été si clément que les températures montaient dans la journée à 10 degrés au dessus de zéro pour descendre la nuit à 2 au dessous de 0* ».

Le rapport conclut en contestant le caractère épidémique et contagieux de la maladie, s'appuyant pour ce faire sur l'absence de contamination des domestiques de Mélan et du personnel soignant ou enseignant...

Le chef d'établissement est jugé comme ayant eu une attitude digne de blâme car il a laissé se répandre la maladie jusqu'à toucher 25 élèves (dont 2 morts) avant d'avertir le proviseur ou le syndic...

¹ D'après les documents issus des ADHS. Série 4FS 249

Le conseil de santé se penche alors sur Mélan : nouvelle délégation, nouveau rapport qui précise que « *rien ne peut être relevé concernant les règles d'hygiène* », préconise de « *prendre des précautions pour éviter les refroidissements* » et mandate le Dr ANTHONIOZ pour établir chaque quinzaine un rapport sur l'état sanitaire des élèves...

Après Pâques, les élèves retrouvent Mélan et le Dr ANTHONIOZ écrit « *qu'aucune indisposition ne s'est manifestée dans l'établissement* ».

La Crise de 1853 est passée mais elle a eu raison de la vie de 7 enfants dont le plus jeune, âgé de 12 ans est le fils de l'avocat BAUD de Morillon, mort le 24 mars d'une fièvre cérébrale après 1 mois de maladie et le plus âgé est l'élève DUCRUZ de la classe de philosophie. Enfant d'Arches, il est mort de la fièvre typhoïde le 20 mars après 4 semaines de maladie.

Mélan retombe dans l'oubli jusqu'à l'année suivante où le 15 juillet, deux nouveaux cas sont recensés au collège. Une nouvelle étude, moins basée sur la pathologie que sur l'environnement, met en cause l'exiguïté des dortoirs. Elle démontre que, au début du siècle, pendant les 25 années où le collège a été tenu par l'Abbé Ducrey, il n'y a aucune épidémie même si l'établissement passait pour être assez mal tenu.

De 1833 à 1848, le collège est géré par les Jésuites qui rénovent le bâtiment et l'administrent dans une parfaite hygiène avec ventilation dans toutes les salles de classes et les espaces communs. La rénovation de l'établissement a permis à chaque élève de dormir dans des dortoirs dont les cellules sont certes exigües (2.43 m de haut, 1.80 de long et 1.25 de profondeur) mais individuelles, préservant l'intimité des élèves. Pourtant, deux épidémies se sont manifestées au cours de cette période : en 1840, un décès, en 1843, trois.

Depuis 1848, sous l'administration du chanoine GROSSET, les locaux sont restés identiques et deux épidémies ont sévi. Guy CHEVALIER, auteur de ce dernier rapport écrit que **les causes sont à rechercher « dans la fautive disposition des dortoirs où sont régulièrement empoisonnés les élèves pendant les 3/8 du jour »**. Il demande « **des modifications au niveau des dortoirs, notamment que les cellules soient rasées et que les salles présentent une ventilation suffisante pour que chaque lit puisse bénéficier d'une atmosphère d'au moins 12 m3 d'air** »...

Pour la réalisation de ces travaux, la commune d'abord, puis l'évêché, propriétaire du bâtiment, sont sommés par l'autorité de santé de pourvoir à leur exécution avant fin avril 1855 en procédant à la destruction des cellules et à l'établissement de lits sans rideaux répartis dans des salles aérées et ventilées.

En janvier 1855, le chanoine a seulement procédé à l'enlèvement des parois des alcôves. Suite à la maladie du fils ANTHONIOZ qui a été retiré du collège par son père médecin, GROSSET écrit à l'intendant de la province : « *Nous nous portons tous bien ! Pas de malade !* » et il ajoute concernant le fils du Docteur : « *Il avait un léger rhume et soigné chez son père, le rhume a disparu... mais on lui a donné trop vite à manger... et il est retombé pour*

toujours ! ». Il termine en précisant que « *le cas du jeune ANTHONIOZ est de Taninges, il n'est pas de Mélan !* »

Une telle provocation a sans doute suffi pour exacerber les esprits les plus calmes et GROSSET accepte enfin de réaliser les travaux demandés mais souhaite obtenir un délai auprès de l'Intendant pour leur exécution.

Mélan retrouve alors sa tranquillité mais il aura fallu au moins une douzaine d'enfants morts et autant de rapports et d'études pour éradiquer le problème... Mais c'était il y a 150 ans...

